

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 7 FEVRIER 2018

Absents : Rémi Le Dantec, Anne-Marie Georgelin, Aline Briand – Le François, Jaffro Marie-Laure, Christiane Diridollou, Franck Genty.

### **POINT SUR LES TRAVAUX**

#### **CABINET REFLEXOLOGIE**

Le placo, le faux plafond, l'électricité et la plomberie sont achevés à 90 %.  
Reste le parquet à poser après la pose des huisseries, prévu semaine 8 (du 19 au 25 février).

#### **TAILLE DES HAIES ET ARBUSTES**

Un devis a été demandé pour l'entretien et la taille des espaces verts dans le bourg.  
Le devis s'élève à 4 320 € HT.  
Les travaux seront réalisés par l'employé communal.

#### **JARDIN DU SOUVENIR**

Nous avons reçu des propositions d'une entreprise pour un montant de 1 958€ HT Fourniture et pose (voir photos).

#### **VESTIAIRES-TERRAIN DE FOOT-FOYER**

Les travaux sont programmés du 1<sup>er</sup> mai au 24 août 2018.  
Les consultations sont en cours et les entreprises vont être choisies.

#### **MAIN COURANTE TERRAIN DES SPORTS**

Mettre un encart dans le bulletin municipal pour la récupération de ces matériaux en béton.  
Certains particuliers ou certains agriculteurs pourraient être intéressés.

#### **SANITAIRES PUBLICS**

Plusieurs devis ont été reçus avec des tarifs parfois élevés. Revoir si les travaux peuvent être confiés à des artisans locaux et compléter par les personnels.

#### **ELAGAGE**

Voir peut-être une programmation de la taille qui sera facturée aux personnes concernées.

#### **VEHICULES COMMUNAUX**

Les 2 véhicules (l'express et le fourgon) vont passer au contrôle technique en 2018.  
Vu leurs états il convient de prévoir au budget l'acquisition d'1 seul nouveau véhicule en remplacement des 2.

#### **TRACTO**

Les 2 pneus avant sont à changer de toute urgence : montant 300 € chacun.  
Les godets de curage sont très usés : voir pour des occasions.

### **COUR ECOLE**

Le bac à sable pose toujours problème.

Est t'-il autorisé oui ou non ?

Si oui prévoir de le refaire pendant les vacances.

Le grillage derrière le but du côté de la propriété Prothais est à reprendre.

A négocier avec eux pour une séparation en béton.

### **TERRAIN DE FOOT**

Un devis pour un regarnisseur de la pelouse a été reçu pour les terrains Lanrodec-Plouagat-Châtelaudren pour un montant de 14 400 € HT.

Une subvention d'un montant de 4 320 € par la Région, reste à la charge des 3 communes 10 080 € H, montant pour Lanrodec 1/5ème soit 2 016 € HT.

La commande va être validée fin de semaine.

### **LOGEMENTS COTES D'ARMOR HABITAT**

Les 2 pavillons situés rue de Ploumagoar seront été inaugurés le jeudi 22 février 2018 à 10h30 sur invitation de Côtes d'Armor Habitat.

### **TRAVAUX VOIRIE – GROUPEMENT DE COMMANDE LEFFARMOR**

le Conseil Municipal valide la proposition du Leff Armor pour une assistance technique pour étudier et suivre les programmes 2018 d'entretien de la voirie communale, et avec pour objectif de constituer un groupement de commande pour la réalisation de ces travaux.

Cette prestation est rémunérée sur la base de 1.50 % du montant TTC des travaux réalisés.

### **ACQUISITION STATIONS DE STOCKAGE POUR TABLETTES NUMERIQUES DE L'ECOLE**

Il y a lieu de mettre en sécurité les tablettes numériques de l'école.

Des devis ont été sollicités auprès de différents fournisseurs.

### **TRAVAUX SDE – RENOUELEMENT FOYERS PARKING DE L'EGLISE**

Des travaux de renouvellement des foyers B 131 et B 132 sont programmés sur le parking de l'église.

Le projet de remplacement de 2 foyers sur le parking de l'école, présenté par le Syndicat d'Énergie des Côtes d'Armor, s' un montant total estimatif HT de 910 € (ce coût comprend 5 % de frais de maîtrise d'œuvre). La participation de notre commune est de 60 % du coût total HT de l'opération, soit 546 €. Le SDE bénéficiera du FCTVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement au taux de 60 %, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais de maîtrise au taux de 5 % ».

## **TRAVAUX AVEC L'ADAC**

Suite à la réunion avec les élus et la Commission Travaux concernant le projet de rénovation des salles de réunions et de mariages, le Conseil Municipal valide la proposition de L'ADAC pour son intervention pour un coût total de 335 € HT sachant que ce montant comprend les prestations suivantes :

- Les rencontres et réunions
- La formulation des objectifs et l'analyse de la demande
- La localisation de la définition du périmètre
- Les visites de terrain
- Le diagnostic de l'existant
- L'analyse des problématiques et des dysfonctionnements
- L'étude du contexte règlementaire, environnemental, économique et technique
- L'étude comparative des différentes solutions possibles (avantages, inconvénients)
- La réalisation des esquisses si besoin
- La définition du pré-programme notamment l'évaluation financière
- La rédaction du rapport final et sa restitution

## **REVOYURE CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020**

Monsieur le Maire rappelle la nature, les termes et les modalités du contrat départemental de Territoire 2016-2020.

Celui-ci, mis en œuvre par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, constitue désormais l'outil principal de collaboration entre le Département, les EPCI et les communes pour favoriser le développement et l'aménagement des territoires.

Dans le cadre du contrat départemental de territoire 2016-2020 passé entre le Département des Côtes d'Armor et les territoires aujourd'hui fusionnés de la Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha et de Leff Armor Communauté, une enveloppe financière globale d'un montant de 3 217 681,00 € a été attribuée, dont une partie est déjà consommée, pour réaliser des opérations d'investissement.

Conformément à l'article 5 du contrat départemental de territoire 2016-2020, une possibilité de revoiture de son contenu est prévue à mi-parcours afin de prendre en compte des évolutions territoriales et des modifications/annulations/substitutions d'opérations inscrites au contrat.

Suite aux travaux du comité de pilotage dédié à la revoiture, et après concertation avec le Conseil départemental, les modifications définitives apportées au contrat départemental de territoire 2016-2020, dont la synthèse est jointe, ont été approuvées mutuellement.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à prendre connaissance et à délibérer sur ce document de synthèse qui présente :

- Les éléments de cadrage (territoire, enveloppe, priorités) ;
- Le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat révisé ;

- La présentation des contributions devant être mise en œuvre par le territoire pour accompagner certaines priorités départementales.

Sachant que pour la commune de LANRODEC les travaux de mise en accessibilité des vestiaires de football ont été retenus pour une subvention de 30 000 €.

A l'issue de cet exposé, le Conseil Municipal décide de :

- APPROUVER, suite à la revoyure, les opérations communales inscrites au contrat départemental de territoire 2016-2020,
- VALIDER l'ensemble du projet de contrat départemental de territoire révisé de Leff Armor Communauté, présenté par Monsieur le Maire,
- AUTORISER sur ces bases, Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le Conseil départemental, l'avenant au contrat départemental de territoire 2016-2020.

### **REGULARISATION FONCIERE**

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder une bande de terrain communal en limite du terrain des sports (cadastrée parcelle C 1232) à Monsieur Madame Jean-Michel JULOU (propriété cadastrée parcelle C1047) pour l'Euro symbolique.

Les frais de notaire ainsi que les frais de bornage incombent à Monsieur Madame JULOU.

### **CLOTURE ET AMENAGEMENT DU PARKING DU TRANSFORMATEUR FACE A LA CANTINE**

Le Conseil Municipal valide un devis de l'entreprise Vincent THOMAS pour :

- la pose d'une clôture « rue de Ploumagoar » entre les logements locatifs et ceux de Côtes d'Armor Habitat.
- L'aménagement du parking autour du transformateur situé devant la cantine.

### **LOCAL ENTRE COIFFEUSE ET REFLEXOLOGUE**

La partie validée à la démolition a été réalisée.

Un devis de l'entreprise Yannick et Thierry HERVE de Châtelaudren a été sollicité pour la démolition coursive, fouille de local résiduel et reprise de la rampe d'accès pour le local de stockage de la Garderie pour un montant de 3459.60 € HT.

Un autre devis a été sollicité auprès des Fermetures du Leff pour la pose d'une fenêtre et de volets roulants pour un montant de 1 152 € HT.

### **AMENAGEMENT STRUCTURE DE KERPRIN**

Des devis ont été sollicités pour les travaux de réfection du sol de Kerprin. Ils seront programmés entre le 2 et le 27 avril prochains et seront réalisés par l'entreprise Sol Ouest pour un montant total de 10 485 € HT avec en option la mise en place d'un bouche pore si besoin pour un montant de 4 050 € HT en fonction du rendu initial.

## **MODIFICATION DU BUDGET DE LA BIBLIOTHEQUE**

Monsieur David AUROUX, bibliothécaire souhaite revoir le budget à allouer à la Bibliothèque en 2018.

Le Conseil Municipal décide de prévoir pour l'année 2018 une enveloppe budgétaire d'un montant de 3 000 € et accepte de participer financièrement aux animations proposées lorsqu'elles sont en liaison avec l'école.

## **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil Municipal décide de procéder à l'avancement de grade au titre de l'ancienneté de Madame LÉGER Fabienne, Rédacteur Principal de 2° classe en tant que Rédacteur Principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ainsi que l'avancement de grade au titre de l'ancienneté de Madame CONSTANT Suzanne, Adjoint technique principal de 2° classe en tant que Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il convient donc de créer le poste de Rédacteur Principal de 1° classe et le poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, et de modifier le tableau des effectifs :

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **FORMATION SECOURISME**

Monsieur Jean Yves JOURDEN doit se renseigner sur les dates disponibles pour une prochaine formation secourisme qui se déroulera sur 2 jours : mercredi et samedi matins.

2 groupes de 12 personnes environs sont à prévoir avec notamment les personnels, Présidents d'associations et les élus.

### **PRESENTATION NUMERIQUE**

Un point presse avec l'Inspecteur d'Académie et des élus est prévu le 23 mars prochain afin de présenter les tablettes et tableaux numériques de l'école.

### **RECRUTEMENT ATSEM**

En prévision du départ à la retraite de Madame Suzanne CONSTANT une nouvelle ATSEM va être recrutée.

Elle pourra commencer après les vacances de Février en binôme avec Madame CONSTANT afin de pouvoir s'intégrer dans ce poste dans de bonnes conditions.

### **FIN DE CONTRAT Alexandre DANIEL (CAE)**

Le contrat d'emploi aidé d'Alexandre DANIEL se termine le 21 février dernier.

L'Amicale Laïque et la Municipalité ont organisé un pot de départ à cette occasion.

### **ACQUISITION D'UN PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX**

La municipalité envisage l'acquisition d'un panneau lumineux pour afficher de façon lisible toutes les informations, animations, expositions etc....

Se renseigner auprès d'autres collectivités pour les tarifs et voir quel sera l'emplacement le plus approprié.

### **ZONES HUMIDES**

Suite à la réunion publique qui s'est déroulée à la mairie le 1<sup>er</sup> février dernier, la carte des zones humides va être affichée en Mairie pour consultation en Mars.